

Annexe XI. — Formulaire d'introduction d'un recours contre un permis d'environnement pour un établissement classé

Ministère de la Région wallonne
Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement
Division de la Prévention et des Autorisations
avenue Prince de Liège 15 — 5100 NAMUR (Jambes)

1. Identification de l'auteur de la requête

Remplir le cadre A si le demandeur est une personne physique.

Remplir le cadre B si le demandeur est une personne morale.

CADRE A

NOM :	Prénom :
Profession :	
Rue :	n° boîte
Code postal : Commune :	
☎ :	Fax : E-mail : @.....

CADRE B

Dénomination ou raison sociale :	
Forme juridique :	
<u>Adresse du siège social</u>	
Rue :	n° boîte
Code postal : Commune :	
☎ :	Fax : E-mail : @.....
Personne dûment habilitée à représenter la personne morale	
NOM :	Prénom :
Qualité :	

2. Objet et références de l'acte attaqué

Permis d'environnement du / / arrêté par
Nature de la décision (*) : octroi / refus / absence de décision
Objet de la décision :
.....
.....

(*) : Biffer la mention inutile.

3. Intérêt de l'auteur de la requête

Justification

4. Moyens développés (liste non limitative)

4.1. EN DROIT
--

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
4.2. EN FAIT
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

5. Droit de dossier
Annexer à la présente requête la copie du récépissé du versement ou de l'avis de débit du droit de dossier visé par l'article 177 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

Signature
.....

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

Namur, le 4 juillet 2002

Le Ministre-Président,

J-C. VAN CAUWENBERGHE

**Le Ministre de l'Aménagement du Territoire,
de l'Urbanisme et de l'Environnement,**

M. FORET